

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

NO : R-3952-2015

HYDRO-QUÉBEC, personne morale de droit public légalement constituée en vertu de la *Loi sur Hydro-Québec* (RLRQ. c. H-5) ayant son siège social au 75, René Lévesque Ouest, dans la cité et district de Montréal, province de Québec

Demanderesse

**AFFIRMATION SOLENNELLE DE M. STÉPHANE TALBOT POUR
LE TRANSPORTEUR**

Je, soussigné, Stéphane Talbot, chef – Planification et stratégies du réseau principal, pour la division Hydro-Québec TransÉnergie, au 2, Complexe Desjardins, 9^e étage, en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») a reçu des demandes de renseignements de la Régie de l'énergie (la « Régie ») dans ce dossier.
2. J'ai une connaissance personnelle des faits relatés dans les réponses du Transporteur aux demandes de renseignements 1 et 2 de la Régie dans ce dossier et j'en atteste la véracité.

Et j'ai signé à Montréal, Québec,
ce 22 février 2017

(S) Stéphane Talbot

STÉPHANE TALBOT

Déclaré solennellement devant moi,
à Montréal, Québec, ce 22 février 2017

(S) Lucie Gauthier

Lucie Gauthier, avocate